



Conditions d'Accès aux Sessions sur Karts GT Max

En raison du groupe de puissance du kart GT Max et de la vitesse qui peut être atteinte par le kart sur le circuit, son utilisation est soumise à des conditions, d'âge, d'expérience, et de « strict respect des conditions de sécurité ».

Age Minimum : 18 ans

La formation au pilotage par un moniteur diplômé BPJEPS Karting permet de d'abaisser cet âge.

Expérience du Circuit/ pratique régulière : Avoir rouler au moins 4 sessions sur un kart de puissance inférieur (390cc). Votre dernière session sur kart 390cc doit être de moins d'un mois avant votre première session en GT Max. C'est l'historique de votre carte Accès Piste JPR qui fait foi.

Avoir respecté l'intégralité des Règles de Sécurité (= Règlement Intérieur + briefing du Moniteur).

Présenter une performance en dessous du Temps indiqué par les moniteurs avec régularité (ce Chrono varie en fonction des conditions de piste et de la saison).

Maîtriser le freinage de votre Kart 390cc

L'accès au Kart GT Max ne sera pas renouvelé si le participant ne maîtrise pas le kart, ou si les règles de sécurité ne sont pas respectées. Si Vous n'avez pratiqué depuis plus de 6 mois, un passage par le 390cc sera exigé.

- Indiquez aux moniteurs votre souhait de valider votre aptitude au GT Max. Lorsque le Moniteur donne son Accord, une mention sera notée sur votre carte Accès Piste, et vous permettra de prendre Rendez-vous pour une session ultérieure.

La direction du Racing Kart JPR